

Découvrez
les autres
services de
l'ADMR

La gamme **DOMICILE**

Avec nos services de ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage.

La gamme **FAMILLE**

Des solutions de garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif et un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie.

La gamme **AUTONOMIE**

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap, ou au retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, téléassistance Filien ADMR, livraison de repas à domicile...

La gamme **SANTÉ**

Soins d'hygiène et soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap et soins infirmiers pour tous.

Pour en savoir plus, contactez l'association
ADMR près de chez vous



www.admr.org

Préservez
votre
autonomie



ÊTRE LÀ AU QUOTIDIEN
AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE

La gamme
AUTONOMIE



Être chez vous et autonome



Lorsqu'on avance en âge, qu'on est en situation de handicap ou malade, bénéficier d'un accompagnement pour effectuer les actes simples de la vie s'avère souvent indispensable. Le service Aide et accompagnement à domicile de l'ADMR vous permet de conserver cette autonomie chez vous et de continuer à mener vos projets de vie.

LA LIBERTÉ DE RESTER CHEZ SOI

L'ADMR

- Vous épauler dans les tâches de votre vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas...
- Est à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette...
- Vous accompagne dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties...

L'ADMR propose également des services complémentaires pour continuer à bien vivre chez vous :

- La livraison de repas à domicile : la garantie de repas équilibrés,
- La garde de jour et de nuit : la présence rassurante d'un professionnel,
- La téléassistance Filien ADMR : un dispositif simple et sécurisant pour obtenir de l'aide en cas de difficulté 24h/24 et 7j/7.



AVEC L'ADMR, VOUS Y GAGNEZ

Pour les personnes handicapées, ces prestations peuvent être financées au titre de la PCH (Prestation de compensation du handicap).

Pour les personnes âgées, ces prestations peuvent être financées par l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) dans le cadre d'un plan d'aide. L'équipe ADMR est là pour vous guider dans les démarches administratives.



* ou de crédit d'impôt



L'ADMR, DEPUIS 65 ANS À VOTRE ÉCOUTE

Un personnel recruté pour ses compétences et ses qualités relationnelles, qui intervient chez vous selon vos besoins et votre emploi du temps, avec un contrôle continu des prestations et de votre satisfaction.